

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 mars 2016

OBJET :

**Reprise sur provision pour risques et charges
de fonctionnement courant**

Rapporteur : Mme SAGET

Délibération n° 5

EXPOSE DES MOTIFS

L'article R. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise notamment les modalités d'ajustement des provisions, prévoit que ces dernières donnent lieu à reprise en cas de réalisation du risque ou lorsque le risque n'est plus susceptible de se réaliser.

Une provision de 34 929,42 € avait été constituée en 2014 suite à l'émission d'une pénalité à l'encontre d'une société de prestation de conseils suite à un défaut de conseil en matière d'optimisation fiscale. La société s'étant acquittée d'une fraction de cette pénalité et des obligations restant à sa charge, cette provision ne se justifie plus et peut faire l'objet d'une reprise.

Par ailleurs, une provision de 422 424,29 € avait été constituée sur l'exercice 2011 pour prendre en charge, notamment, l'augmentation temporaire des annuités d'emprunts. Avec le remboursement anticipé de trois emprunts au premier janvier dernier, cette provision ne se justifie plus dans son intégralité, il est donc proposé de la réduire dans la limite des besoins de financement de l'exercice courant, en opérant une reprise de 124 141,66 €.

Ces reprises inscrites au budget seraient affectées au désendettement de la collectivité.

PROPOSITION

Il est proposé au conseil municipal d'approuver :

- la reprise de 34.929,42 € de la provision constituée en 2014 pour risques et charges de fonctionnement courant ;
- la reprise partielle de 124 141,66 € au maximum sur la provision de 422 424,29 € constituée en 2011 pour risques et charges de fonctionnement courant.

Il est précisé que les crédits sont inscrits au chapitre 78 « Reprises sur amortissements et provisions » du budget primitif 2016 de la commune.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 17 mars 2016.

Pour Extrait,



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2016

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	25
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	04 mars 2016
- Convocation distribuée le :	04 mars 2016
- Affichage du compte-rendu le :	18 mars 2016
- Affichage du procès-verbal le :	13 mai 2016

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. PERNOSSI
- M. MARSON à MME GEORG
- M. DI TOMMASO à M. BREUILLE

EXCUSEE

- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME COLME

Pour extrait,



**Michel BREUILLE,
Maire**